



MÉNAGE : PERSONNE NE
REMARQUE QUAND VOUS
LE FAITES, MAIS TOUT
LE MONDE REMARQUE
QUAND VOUS NE LE
FAITES PAS

Amiens, le 16 janvier 2018

Agents des services hospitaliers

Sacrifiés sur l'autel de la rigueur !

Le rôle de l'ASH au sein de l'hôpital n'est pas reconnu à sa juste valeur. Son importance et son apport dans l'équipe pluridisciplinaire sont pourtant essentiels. L'ASH est souvent réduite à celle qui effectue les tâches ménagères alors même que sa présence quotidienne auprès des usagers en fait un acteur à part entière dans le processus de soin.

Le rôle de l'ASH ne s'arrête pas au ménage, à l'hygiène et à la prévention des maladies nosocomiales. L'ASH est aussi bien souvent la confidente de certains usagers, celle à qui ils osent dire certaines choses, exprimer certaines peurs et angoisses. Elle constitue donc aussi un lien entre le patient et l'équipe de soins.

La politique de l'établissement consistant à exclure les ASH de l'équipe de soins pour les remplacer par des prestataires extérieurs en dit long sur le peu de considération et de reconnaissance de l'administration pour ces professionnels. C'est à l'évidence un très mauvais calcul mais surtout une formidable injustice à leur égard.

La CFDT ne l'admet pas et s'insurge contre cette vision technocrate et de court terme. La recherche d'économies ne peut pas tout justifier.

Nous sommes par ailleurs intervenus auprès de la direction sur différentes autres problématiques pour lesquelles nous avons exigé que des engagements soient pris :

LA CFDT A AINSI OBTENU :

- **Congés estivaux** la direction s'est engagée à ce que les ASH aient leurs congés d'été aux périodes demandées et acceptées sans modification en cas de changement de service.
- **Entretien individuel** l'administration a pris en compte les demandes de la CFDT pour un accompagnement personnalisé des ASH avec une prise en compte des spécificités comme par exemple les restrictions médicales, les contraintes personnelles... L'administration mettra l'accent lors des entretiens sur une véritable conciliation vie privée/vie professionnelle par le biais d'une cellule d'accompagnement...

Section CFDT du CHU
03 22 45 59 99
Mail : cfdt@chu-amiens.fr

- **Retraite** Pour les agents qui sont à quelques mois de la retraite, à notre demande, la direction des soins a admis qu'il était important de leur apporter une attention particulière.

La CFDT réaffirme que les ASH sont partie prenante à part entière de l'équipe de soins et que les intentions de l'Administration à leur endroit sont scandaleuses pour ne pas dire méprisantes.

Nous ne mettrons malheureusement pas longtemps à percevoir les conséquences de cette gestion à la petite semaine, non seulement sur l'organisation des équipes (AS/IDE) mais également la prise en charge des usagers.

Si la Direction se veut rassurante sur les ASH qui bénéficient aujourd'hui d'un statut de stagiaire ou de titulaire, il n'en est pas de même pour celles en CDD voire en CDI. Les CDD ne seront pas renouvelés ou à la marge. Quant aux CDI le projet de les « transférer » auprès de la société ONET est semble-il dans les tuyaux.

Au service et à l'écoute des ASH, la CFDT a mis à l'ordre du jour des prochaines instances ces différents questionnements et nous ne manquerons pas de revenir vers vous.

Plus généralement, c'est un bien mauvais signal qui est envoyé non seulement au personnel du CHU mais également aux usagers dont la prise en charge va pâtir.



Aujourd'hui ce sont les ASH qui sont dans l'œil du cyclone. Et demain à qui le tour ? Nous sommes tous concernés !